



*La Secrétaire nationale*

**Le 13 mars 2021**

### **Panem et circenses**

Tel un empereur romain, le Ministre Blanquer tente de flatter une partie des enseignants en leur versant une « prime d'attractivité ». Elle sera effective à compter du mois de mai 2021 et sera ensuite versée tous les mois.

Alors que les arbitrages autour du Grenelle ont lieu depuis le mois de novembre 2020, il a donc été décidé une revalorisation pour les enseignants en début de carrière (de l'échelon 1 à l'échelon 7) et pour les maîtres contractuels (dont l'indice brut est inférieur à 591).

Cette prime qui sera d'un montant de 116,67 euros pour un néo-titulaire, sera dégressive en fonction des échelons et des indices : 41,67 euros pour l'échelon 7.

Si le SYNEP-CFE-CGC approuve cette revalorisation d'une partie des enseignants, il s'interroge sur le sort des autres enseignants qui, visiblement n'ont plus besoin d'être « attirés ».

En laissant sur le bord du chemin des milliers d'enseignants, le Ministre de l'Education Nationale, de la jeunesse et des Sports verse encore dans le « deux poids, deux mesures » et la reconnaissance que nous sommes tous en droit d'attendre ne semble pas encore d'actualité.

Monsieur Blanquer : ce n'est ni avec du pain (sec) et des jeux que vous allez flatter les enseignants. Donnez-leur de la brioche et de la reconnaissance ! Ce qu'ils sont légitimement en droit d'attendre au regard de leur investissement sans faille à leur métier.

**Sylvie TUROWSKI**  
**Secrétaire nationale**

---

**SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE**

Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org)

[www.synep.org](http://www.synep.org)